

NOTE DE SERVICE

N° 09-033-V3 du 24 juillet 2009

NOR : BCF Z 09 00033 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique** du mois de juillet 2009

APPEL DE CANDIDATURES 2009 - CATÉGORIE B

ANALYSE

Accueil en détachement au sein de la filière fiscale

Date d'application : 24/07/2009

MOTS-CLÉS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ; CATÉGORIE B ; DÉTACHEMENT

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	CCCE	TGCST	RF	T	CSOM	COM		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

*Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels
Bureau RH-2A*

SOMMAIRE

1. LE CHAMP D'APPLICATION.....	3
2. LE CALENDRIER DE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION.....	3
3. L'EXPRESSION DES CANDIDATURES.....	3

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Liste des emplois proposés aux contrôleurs du Trésor public.....	5
ANNEXE N° 2 : Imprimé de candidature.....	6

En application de la circulaire RH du 27 mai 2009 précisant les garanties inhérentes aux passerelles (carrière, notation, mutations) dans le cadre de la mise en place de passerelles entre les corps des agents des Impôts et les corps des agents du Trésor public, la présente note a pour objet de décliner la mise en œuvre de ce dispositif en faveur des agents de catégorie B pour ce qui concerne :

- le champ d'application ;
- le calendrier de déroulement de l'opération ;
- l'expression des candidatures.

1. LE CHAMP D'APPLICATION

Le présent appel de candidatures concerne les agents de catégorie B appartenant au corps des contrôleurs du Trésor public.

Les emplois proposés sont situés au sein du réseau de la filière fiscale. La liste des départements où des emplois sont à pourvoir est jointe en annexe 1.

Les agents sont invités à se rapprocher des services Ressources Humaines des directions des services fiscaux concernées pour toute information relative aux affectations locales.

2. LE CALENDRIER DE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Les demandes, transmises par la voie hiérarchique, doivent parvenir à la direction générale des Finances publiques, bureau RH-2A-secteur Mutations Nominations, pour le *vendredi 25 septembre 2009*.

Les candidatures seront classées selon les critères de la filière gestion publique puis seront présentées pour avis, aux commissions administratives paritaires nationales des contrôleurs des Impôts qui se réuniront le *26 novembre 2009 et le 3 décembre 2009 selon le grade concerné*.

Les agents seront informés de la décision prise à leur égard au plus tard le *30 novembre 2009 et le 4 décembre 2009 selon le grade concerné*.

La date d'effet de l'accueil en détachement est fixée au 1^{er} janvier 2010 avec une *prise de fonctions le lundi 4 janvier 2010*. À titre exceptionnel, l'agent qui souhaiterait bénéficier d'un sursis d'installation adressera par la voie hiérarchique, une demande motivée au directeur des services fiscaux ou à la direction locale du département obtenu.

Tout octroi de sursis devra être signalé au bureau RH-2A-secteur Mutations Nominations afin de différer la date d'effet du détachement.

En revanche, aucune renonciation ne sera recevable après date de réunion des CAPN compétentes (respectivement le *26 novembre 2009 et le 3 décembre 2009 selon le grade concerné*).

3. L'EXPRESSION DES CANDIDATURES

Les demandes sont exprimées en utilisant l'imprimé joint en annexe 2.

Les agents sont invités à classer les départements sollicités selon l'ordre de leur préférence. Le nombre de vœux n'est pas limité parmi les départements proposés. En revanche, aucun autre département que ceux proposés ne sera pris en considération.

Cette demande d'affectation vaut demande de détachement pour un accueil au sein du corps des contrôleurs des Impôts à compter de la date d'installation dans les fonctions.

Pour tout renseignement complémentaire, les agents peuvent s'adresser au bureau RH-2A de la direction générale à Claudine CUMENAL, inspectrice du Trésor public, tel : 01.53.18.07.54 ou à Yvette CHARBOTEL, inspectrice principale des Impôts, tel : 01.53.18.01.90.

L'ADMINISTRATEUR CIVIL,
CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION DE LA GESTION
DES PERSONNELS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

HUGUES PERRIN

ANNEXE N° 1 : Liste des emplois proposés aux contrôleurs du Trésor public

Département	Résidence	Nombre d'emplois
250 Doubs	EDRA ⁽¹⁾ sans résidence	3
02A Corse-du-Sud	Porto Vecchio	2
02B Haute-Corse	Calvi	2
054 Meurthe-et-Moselle	EDRA ⁽¹⁾ sans résidence	1

(1) : Échelon départemental de renfort

ANNEXE N° 2 : Imprimé de candidature



PASSERELLES ENTRE LES FILIERES FISCALE ET GESTION PUBLIQUE
--

(à transmettre par la voie hiérarchique à la DGFIP – bureau RH-2A)

**Candidature sur un emploi administratif de catégorie B
pour occuper un emploi du corps de contrôleur des impôts**

ANNÉE : 2009

❖ Informations agent :

Nom patronymique : Prénoms :

Nom d'épouse : NIR :

Date de naissance : _ / _ / _ _ Département de naissance :

Situation familiale : Nombre d'enfants à charge:

--	--

Poste d'affectation :

Département d'affectation :

❖ Autres demandes de mutation formulées pour l'année 2009 :
--

Oui Non (si oui, compléter la rubrique ci-dessous)

inscription prioritaire :

inscription convenance personnelle :

ANNEXE N° 2 (suite et fin)

❖ Départements demandés par ordre de préférence :

n° de choix	département	résidence

Si ma candidature est retenue, je sollicite ma mise en service détaché dans le corps au titre duquel l'emploi est proposé, à compter de la date de prise de fonctions.

A, le
Signature de l'agent

Transmission par le supérieur hiérarchique direct :

A, le

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS
LES INFORMATIONS SONT UTILISÉES DANS LES TRAITEMENTS RELEVANT DE LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS. LE DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION POUR LES DONNÉES VOUS CONCERNANT S'EXERCE AUPRÈS DU RESPONSABLE DE VOTRE DÉPARTEMENT.

ISSN : 0984 9114